



Guide

de la végétalisation
des abords du bâtiment

en Guyane



Couverture Alexandre CESBRON

Pour débiter en images...



Végétaliser les abords d'un bâtiment

La végétalisation des abords des bâtiments en Guyane est une excellente solution pour apporter ombrage et fraîcheur au bâtiment. La végétation peut présenter bien d'autres avantages : amélioration du cadre de vie, production de fruits, de remèdes, meilleure infiltration des eaux pluviales etc.



Table des matières

5

A propos d' AQUAA

6

Introduction

7

1. La végétation, une solution efficace pour apporter de l'ombrage au bâtiment

A) L'effet d'ombrage de la végétation

B) Végétaliser en fonction du soleil et de la direction du vent

C) Planter à la bonne distance du bâtiment

19

2. Recommandations pour planter durablement

A) Prendre soin des sols

B) Planter avec succès et préserver la végétation existante

C) Entretenir et protéger la végétation plantée

27

3. Fiches espèces

A) Tenir compte des besoins de la plante

B) Arbres et palmiers

C) Arbustes et petits palmiers (7 mètres de haut ou moins)

D) Végétation herbacée et buissonnante (3 mètres de haut ou moins)

E) Plantes grimpantes

35

4. Boîte à outils

Outil 1 : Liste d'arbres au feuillage dense

Outil 2 : Les barrières anti-racines pour en finir avec le mythe des racines en Guyane

Outil 3 : Tableau récapitulatif des distances d'implantation

Outil 4 : Réaliser un couloir d'entretien ou un fossé drainant

40

5. Bibliographie

6. Remerciements

A propos d' AQUAA

L'association guyanaise AQUAA - Actions pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne- agit pour une meilleure intégration du développement durable et la réduction des impacts environnementaux dans l'acte de construire et d'aménager le territoire guyanais.

Partant du constat que l'architecture bioclimatique et l'urbanisme durable présentent un formidable potentiel sur notre territoire, AQUAA s'engage à être un passeur d'idées, à offrir une plateforme d'échanges et à diffuser la connaissance auprès des professionnels et acteurs de la construction, du grand public, des scolaires, ainsi que des maîtres d'ouvrage publics et privés.

De cette façon, AQUAA apporte sa brique à la construction durable de la Guyane à travers ses différentes missions :

- Promouvoir l'architecture bioclimatique et le développement durable dans la construction
- Favoriser l'émergence de pratiques locales adaptées au contexte guyanais
- Accompagner la montée en compétences des acteurs locaux de la construction
- Capitaliser et diffuser les informations sur les opérations et spécificités locales

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez bénéficier d'un conseil gratuit pour votre projet ou aller plus loin dans votre réflexion, n'hésitez pas à nous contacter.



ASSOCIATION AQUAA
ACTIONS POUR UNE QUALITE URBAINE ET ARCHITECTURALE AMAZONIENNE

FACEBOOK : ASSOCIATION AQUAA

WEB : WWW.AQUAA.FR

ADRESSE : 13 AVENUE LEOPOLD HEDER 97300 CAYENNE

TÉL : 05 94 29 21 57

EMAIL : CONTACT@AQUAA.FR



DIRECTION : DIRECTION@AQUAA.FR
06 94 48 16 38

FORMATION DES PROFESSIONNELS :
PRO@AQUAA.FR

CONSEILS : CONSEILS@AQUAA.FR
06 94 23 72 21

SENSIBILISATION DU PUBLIC :
PEDAGOGIE@AQUAA.FR
06 94 25 03 83

Introduction

Ce guide est conçu pour les particuliers et les professionnels qui souhaitent avoir des premières indications pour planter aux abords de leur maison ou de leur bâtiment. En effet, la végétalisation présente une solution à la fois esthétique et écologique pour protéger vos parois du soleil. Elle améliore votre cadre de vie, fait baisser la température de l'air ambiant et permet de faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Nous ne le remarquons pas toujours directement, mais la végétation joue un rôle essentiel.



Regardez autour de vous, dans un parc par exemple, le banc protégé du soleil par un arbre sera toujours le premier occupé.

Les plantes peuvent donc être un atout majeur dans votre projet d'aménagement mais pour bien planter il faut respecter certaines règles. Suivant les espèces les plantes ont un développement très différent, il faut donc anticiper leur croissance et déterminer en amont l'espèce la plus adaptée à vos besoins.

Par la suite, il faudra bien évaluer la distance d'implantation de l'espèce avec le bâtiment, ses besoins d'entretien, de lumière, d'eau etc.

Ce guide apporte une première réponse à toutes ces interrogations, il a été réalisé en collaboration avec des professionnels du végétal pour sensibiliser les mains vertes et les autres un peu moins vertes aux bénéfices du végétal et aux solutions de mise en œuvre.

Pour compléter ces informations, n'hésitez pas à consulter directement les professionnels qui seront ravis de vous apporter leur éclairage sur vos projets de végétalisation.

1. La végétation, une solution efficace pour apporter de l'ombrage au bâtiment

A) L'effet d'ombrage de la végétation

La végétation présente beaucoup d'intérêts : elle est à la fois source de biodiversité et un habitat pour la faune. Certaines plantes attirent les insectes pollinisateurs, d'autres font partie des jardins créoles et viennent enrichir notre pharmacopée locale, d'autres encore sont plantées pour leurs fruits ou tout simplement pour leur intérêt paysager ou ornemental.

La végétation permet aussi de limiter l'apport solaire sur les parois et la toiture d'un bâtiment et de réduire l'entrée de chaleur. L'ombrage porté garantit un bon confort thermique aux usagers (voir schéma 1). Une maison à l'ombre des arbres sera plus fraîche et plus confortable qu'une maison exposée en plein soleil.



L'ombrage porté par l'arbre protège les parois et la toiture de l'apport solaire et réduit l'entrée de chaleur dans le bâtiment. La végétation permet ainsi d'améliorer le confort thermique des usagers.

Dans ce guide, nous nous intéresserons surtout à la végétation en tant que solution passive pour apporter de l'ombre au bâtiment et améliorer le confort hygrothermique des usagers. Le végétal sera principalement considéré pour son ombrage, les autres avantages du végétal seront peu abordés dans cet ouvrage.

Trois facteurs sont à prendre en compte pour que la végétation soit une protection solaire efficace :

- La densité foliaire ou de plantation du masque végétal, les plantes ou les arbres choisis doivent avoir un feuillage dense pour projeter un bon ombrage. Les arbres au feuillage éparse seront bien moins efficaces pour apporter de l'ombre. Pour compenser un feuillage clairsemé, il est possible de former un écran épais à l'aide de plusieurs espèces plantées proches les unes des autres. >

Voir outil 1 : Liste d'arbres au feuillage dense

- Le masque végétal doit avoir une volumétrie importante, plus la plante, l'arbre ou la plantation est volumineuse, plus l'ombre projetée sera large et efficace.

- Le masque végétal doit être implanté au plus proche du bâtiment, pour maximiser l'ombrage porté sur les façades.



Schéma 2 : Comparaison des densités foliaires et de la volumétrie des arbres

1

Les palmiers à gauche ont une faible volumétrie, ils ne projettent pas un ombrage suffisant pour protéger les parois du soleil.

2

Le flamboyant, au milieu, a une volumétrie suffisante mais un feuillage très clairsemé. Il constitue quand même une bonne protection solaire.

3

Le manguier tout à droite a une grande volumétrie et une forte densité foliaire, il constitue une protection solaire idéale.



À retenir !

Pour apporter un bon ombrage au bâtiment il faut planter densément.

Pour cela plusieurs solutions :

- Choisir des espèces au feuillage dense comme le manguier ou le noni (*Morinda citrifolia*) ;
- Planter densément, on peut planter diverses espèces proches les unes des autres, plus le masque obtenu est grand, plus il a de volumétrie et plus il sera efficace.

Il faut ensuite bien réfléchir à la distance d'implantation des diverses espèces : essayer de rapprocher un maximum le végétal du bâtiment pour lui faire de l'ombre tout en lui laissant la place de se développer.

B) Végétaliser en fonction du soleil et de la direction du vent

Pour allier végétation et architecture bioclimatique, il faut tenir compte de la course du soleil et de la direction du vent. On cherchera à protéger un maximum les façades les plus exposées au soleil (façades est et ouest) par la mise en place d'une végétation dense. Pour les bâtiments fonctionnant en ventilation naturelle, on veillera à laisser des couloirs de ventilation dégagés, afin de ne pas bloquer le vent entrant dans le bâtiment.

Les façades est et ouest d'un bâtiment sont les plus exposées au soleil, ce sont ces deux orientations qui nécessitent le plus d'attention pour la protection solaire et l'ombrage par la végétation. Il faut porter une attention particulière à la façade ouest, déjà chaude du fait de l'apport de chaleur de la journée, celle-ci va être exposée au soleil directement en fin de journée, au moment où l'on rentre au domicile. La forte exposition au soleil de cette façade est souvent source d'inconfort thermique.

Pour protéger au mieux les façades est et ouest, il est recommandé de choisir une végétation dense au développement vertical, en hauteur, afin de protéger les façades du soleil levant et couchant. Comme on peut le voir sur le schéma suivant, une végétation haute pourra projeter une ombre éloignée, elle sera donc une bonne protection solaire en début de matinée et en fin de journée.

Schémas 3 : Protéger la façade ouest d'un bâtiment

Fin d'après midi

Manguier de 9m de haut, implanté à 5m du débord de toiture du bâtiment, à l'ouest. L'arbre projette un ombrage efficace sur le bâtiment.



Début d'après midi

L'arbre commence tout juste à faire de l'ombre aux façades. Une végétation, même en hauteur, sera efficace surtout aux heures les moins chaudes (en début et fin de journée).



Midi

L'ombre projetée par l'arbre n'atteint pas le bâtiment, aux heures les plus chaudes. Ce sont les éléments de l'enveloppe du bâtiment, les protections solaires, les auvents, les débords de toiture qui apporteront un ombrage efficace.



Quand le soleil est au plus haut, à la verticale, la végétation ne peut pas projeter d'ombre sur le bâtiment. À ce moment de la journée, ce sont les éléments de protection solaire (débords de toiture, auvent, brise-soleil) du bâtiment qui projettent de l'ombre sur celui-ci.

Une végétation buissonnante et herbacée implantée proche du bâtiment (à 1m maximum) sera, elle aussi, appropriée pour projeter de l'ombre sur les bas de murs à l'est et à l'ouest. Voir les schémas ci-dessous.

Schémas 4 : Ombre projetée par une végétation basse implantée proche du bâtiment à l'ouest

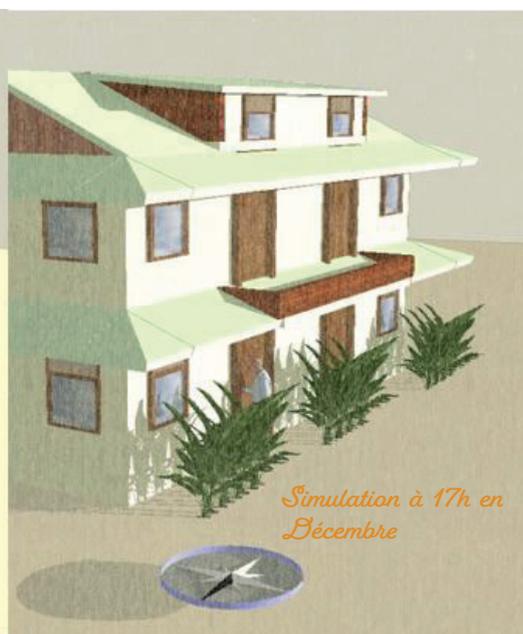


Simulation d'ombrage à 14h en Décembre

Les plantes sont des Héliconias de 1,50m de haut, implantées à 1m du bâtiment à l'ouest. L'ombre de la végétation complète très bien la protection solaire des auvents qui projettent de l'ombre un peu plus bas que les fenêtres.



Simulation à 15h en Décembre

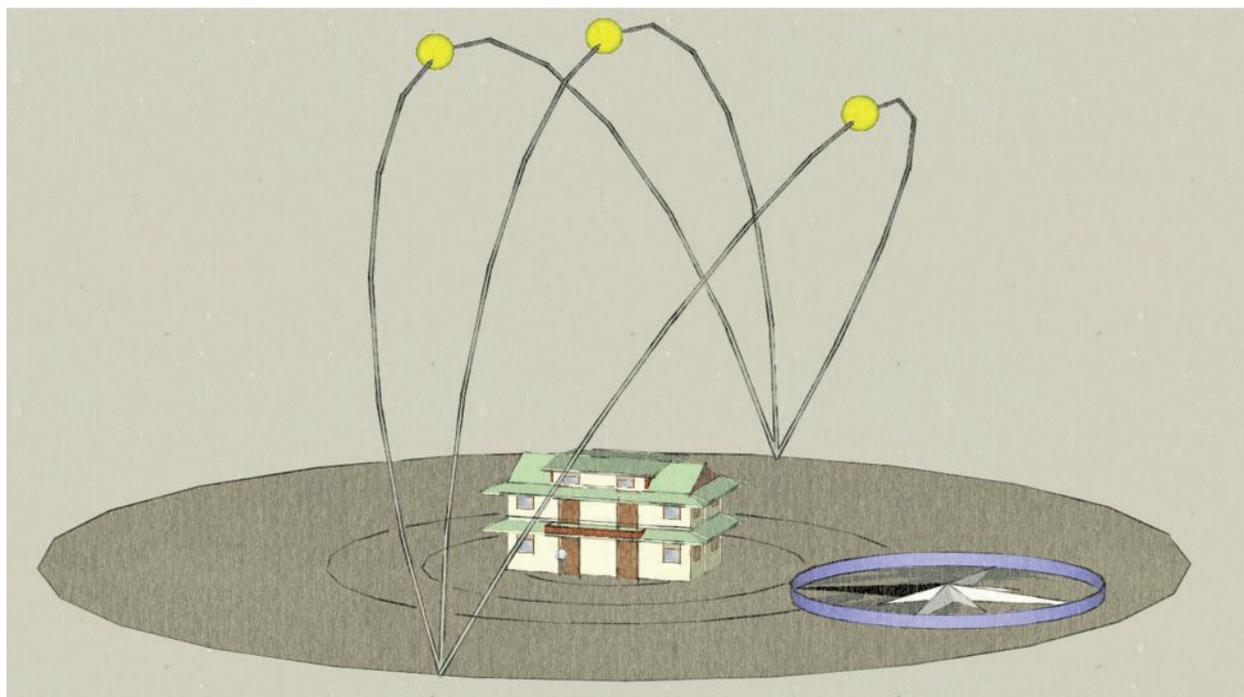


Simulation à 17h en Décembre

La même situation à 15h à gauche et à 17h à droite. La végétation continue de projeter de l'ombre aux bas de mur et sur l'ensemble de la façade en fin de journée, elle est un excellent complément de protection solaire au rez-de-chaussée.

Pour la protection solaire des façades nord et sud, il faut savoir que ces façades ne sont pas exposées toute l'année. La façade nord est exposée pendant 6 mois environ puis c'est au tour de la façade sud (voir le schéma 5). La façade sud est un peu plus exposée au soleil que la façade nord, car le soleil descend plus bas dans cette direction (en décembre). Cependant, pour ces deux orientations le soleil reste haut dans le ciel, il ne descend pas vers l'horizon comme c'est le cas à l'est et à l'ouest.

Schéma 5 : Course du soleil en Guyane



La course du soleil entre l'est et l'ouest oscille au nord et au sud en fonction des mois de l'année. Le soleil descend au plus bas au sud en décembre, il se trouve au nord en juin. Enfin, il est à la verticale en mars et septembre.

Pour bien protéger les parois nord et sud, il faut privilégier une protection solaire horizontale, rapprochée du bâtiment. Au nord et au sud le soleil est à la verticale. Dans cette configuration, les écrans à l'horizontal seront les plus efficaces pour projeter de l'ombre. Pour ce faire, on peut planter des arbres au port étalé, au développement horizontal (comme le flamboyant ou l'aman-dier pays).

Voir fiches espèces

Le port de l'arbre devra s'étaler presque jusqu'aux façades, pour apporter un ombrage le plus longtemps possible dans la journée. Comme le montre les schémas suivants il faut bien choisir l'espèce à planter.

Schémas 6 : Ombrage porté par un arbre implanté au sud en décembre.



Simulation d'ombrage à 12h en Décembre



Simulation d'ombrage à 12h en Décembre

Au nord et au sud, seuls les arbres volumineux, au port étalé, pourront projeter un ombrage sur les bâtiments. Dans le second cas, l'arbre au développement vertical n'est pas adapté à l'orientation, il ne projette pas d'ombre sur la façade.

Les tonnelles végétalisées (ou pergolas végétalisées) sont des protections solaires adaptées aux orientations nord et sud. La tonnelle ou le pergola devra être disposé directement en façade. Il faudra veiller au bon entretien de la végétation afin qu'elle ne devienne pas envahissante.

Schéma 7 : Tonnelle végétalisée ou pergola végétalisée, orientée au sud



Dans cette situation, toujours en décembre, on constate que la pergola végétalisée est une excellente protection solaire au sud. Deux raisons à cela : la pergola est à l'horizontale, elle forme donc un écran efficace et elle est implantée directement sur la paroi à protéger.

Maintenant que nous avons vu comment protéger les façades du soleil par l'implantation d'une végétation adaptée, il sera question de ventilation naturelle. Pour les bâtiments fonctionnant en ventilation naturelle, il faut aussi prêter attention à la direction du vent afin que la végétation ne bloque pas ce dernier en lui faisant barrière. En Guyane, sur le littoral, le vent vient principalement du Nord-Est au Sud-Est.

Tableau 8 : Direction du vent et potentiel de ventilation naturelle d'un bâtiment

FORT POTENTIEL DE VENTILATION NATURELLE ①	POTENTIEL DE VENTILATION NATURELLE MOYEN ②	FAIBLE POTENTIEL DE VENTILATION NATURELLE ③
Nord-Est à Sud-Est	Nord/Nord-Est à Nord-Est et Sud/Sud-Est à Sud-Est	Nord à Nord/Nord-Est et Sud à Sud/Sud-Est

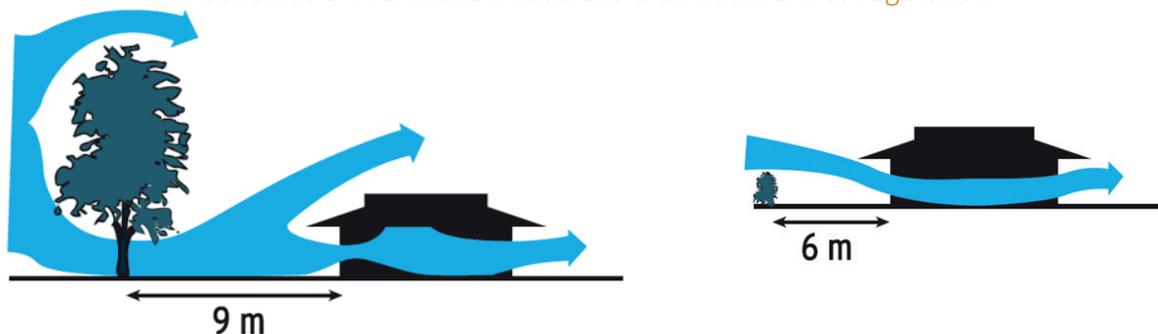
Source : Guide Ecodom +, ADEME, (2010).

Le guide ECODOM+ (ADEME, 2010) propose plusieurs recommandations pour planter la végétation sans bloquer la ventilation :

- Pour un arbre de taille adulte (9 m ou plus) au feuillage à 1,50m du sol, l'emplacement idéal est à 9m du bâtiment. Cet emplacement permet d'apporter de l'ombrage en fin de journée sans bloquer le vent, car celui-ci passe en majorité sous le houppier de l'arbre.
- Pour les arbustes et espèces d'une taille plus modeste (3m de haut max), l'emplacement idéal est à 6m du bâtiment. Le vent passe alors par-dessus.
- Les espèces herbacées et buissonnantes plus petites (1,50m max) pourront être plus rapprochées du bâtiment, elles ne perturberont pas la circulation du vent.

- On peut aussi, plus simplement, laisser des couloirs de ventilation dégagés ou choisir des espèces au houppier assez haut. Les cocotiers et les palmiers ont leurs feuillage assez haut, ils ne bloqueront pas ou peu la ventilation.

Schémas 9 : Ventilation naturelle d'un bâtiment et végétation



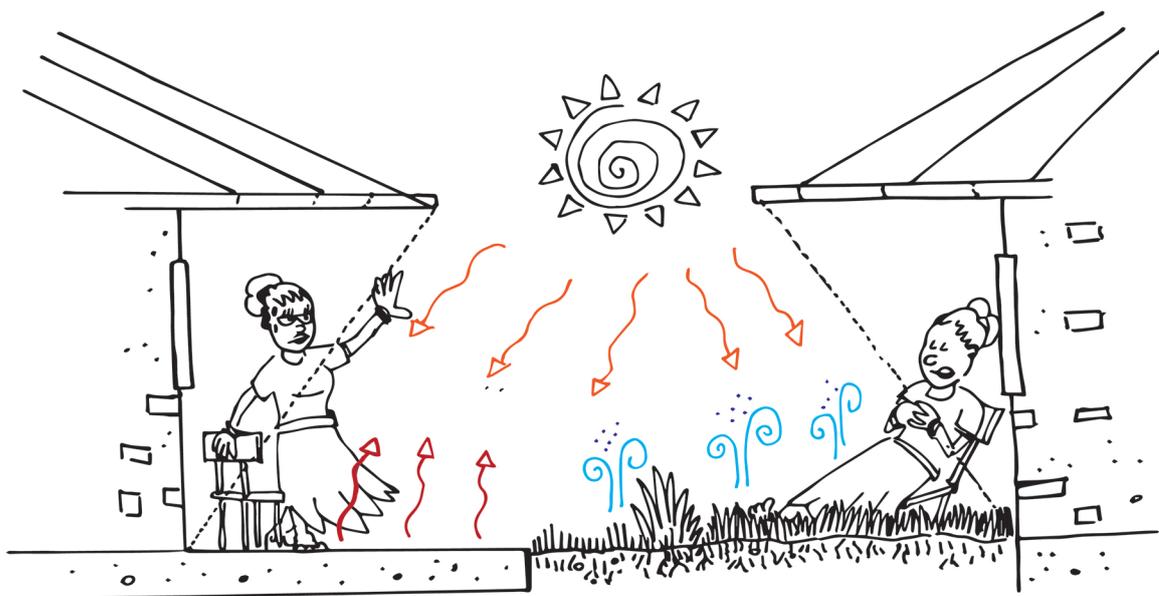
Source : Guide ecodom +, ADEME, (2010).

L'arbre avec son houppier à 1m50 du sol, planté à 9m du bâtiment ne perturbe pas la ventilation du bâtiment. L'arbuste de 3m de haut, implanté à 6m du bâtiment ne perturbe que peu l'écoulement du vent et la ventilation naturelle du bâtiment.

Enfin, il faut éviter de bétonner le plus possible les abords des bâtiments et logements en Guyane. Plusieurs raisons à cela : les surfaces bétonnées empêchent l'eau de s'infiltrer dans la terre et augmentent les risques d'inondation, même temporaires. En outre, le béton chauffe au soleil et contribue à l'inconfort thermique du logement. Cette chaleur accumulée est ensuite restituée aux murs et éléments environnants.

Au contraire, une pelouse par son évapotranspiration est capable de réguler sa température à maximum 40°C quand elle ne manque pas d'eau, elle est un bien meilleur choix pour réduire les apports de chaleur sur les abords du bâtiment.

Schéma 10 : Émissivité des surfaces naturelles et artificielles



Les surfaces bétonnées accumulent la chaleur du soleil et participent aux situations d'inconfort thermique aux abords des bâtiments, contrairement aux surfaces végétalisées qui contribuent à notre bien-être.



À retenir !

Végétaliser en tenant compte du vent et du soleil.

- A l'ouest, il faut chercher à protéger le bâtiment du soleil couchant par la mise en place d'une végétation haute qui formera un écran végétal dense tout en hauteur.
- A l'est, on laissera des couloirs de ventilation dégagés afin de ne pas perturber l'écoulement du vent. Dans ces deux directions, une végétation basse implantée proche du bâtiment permettra de protéger les bas du mur du soleil.
- Au nord et au sud, les tonnelles végétalisées sont une solution idéale et originale pour se protéger du soleil. À défaut, on plantera des arbres au port étalé.
- Les abords directs du bâtiment sont à végétaliser plutôt qu'à bétonner.

C) Planter à la bonne distance du bâtiment

Afin de laisser le temps aux arbres de se développer, il est important de penser l'aménagement paysager d'un bâtiment en deux temps :

1. Dans un premier temps- des plantes herbacées, buissonnantes et arbustives, à la croissance rapide, qui apporteront de l'ombrage en bas de murs et aux abords du bâtiment.
2. Dans un second temps- les arbres plantés au même moment auront le temps de se développer pour apporter un ombrage sur l'ensemble du bâtiment et de ses abords.

Ensuite, l'objectif est d'implanter les espèces au plus proche du bâtiment pour lui apporter de l'ombrage tout en tenant compte du développement des systèmes aériens et racinaires. Il faut laisser la place aux arbres de se développer sans que pour autant il ne présente un risque pour le bâtiment (chute de branches par exemple). C'est le développement des branches et des systèmes aériens qui demandent de l'espace, les racines des arbres peu profondes, présentent en réalité très peu de risques pour les bâtiments.

Des barrières anti-racines peuvent être disposées assez facilement pour prévenir tous problèmes, mais elles ne sont pas nécessaires à moins d'implanter un arbre très proche d'un réseau (moins de 3m) ou au pied d'une façade.

> Voir outil 2 : Les barrières anti-racines pour en finir avec le mythe des racines en Guyane

Les recommandations à suivre pour planter les espèces à la bonne distance :

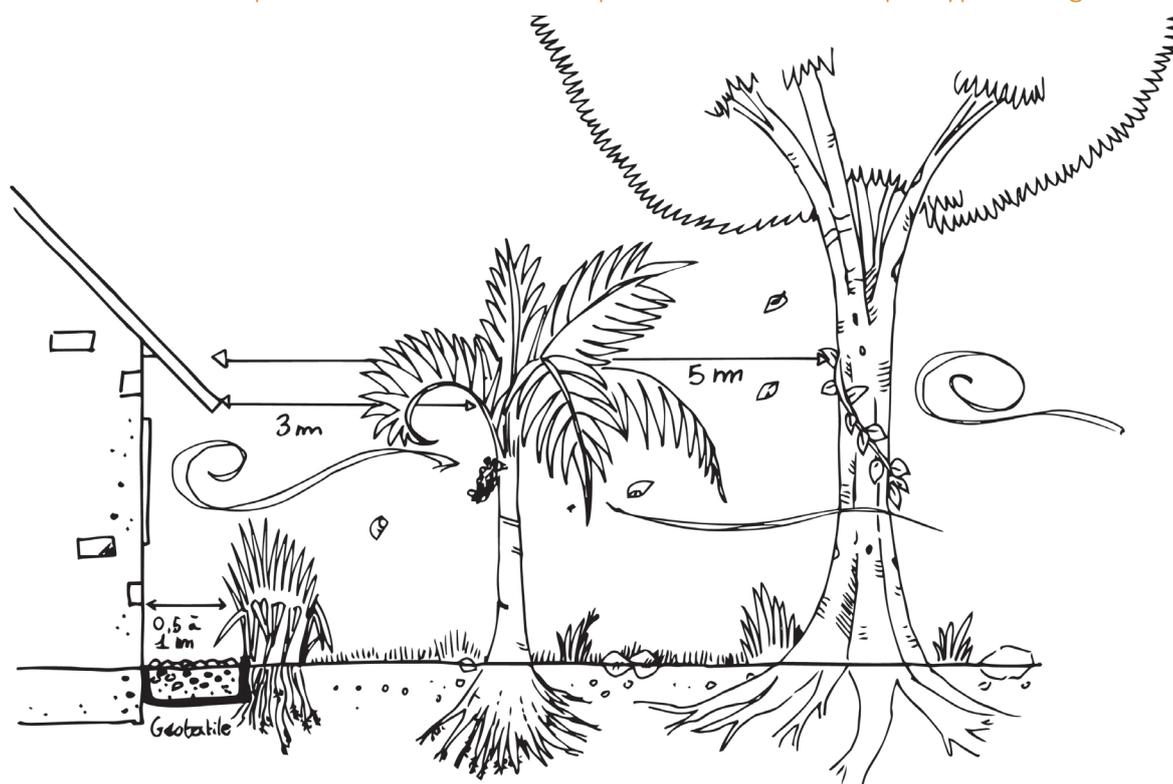
- Les arbres (7m de hauteur ou plus) devraient être éloignés au minimum de 5m de tous élément d'un bâtiment (débord de toiture, auvent) ou des réseaux d'eau. De cette manière, on laisse de l'espace à l'arbre pour développer ses systèmes aériens et racinaires. De plus, cette distance permet à l'élagueur d'intervenir sans entraîner de surcoûts.
- Les petits palmiers et les arbustes (moins de 7m de hauteur) pourront être plantés à 3 mètres de tous éléments d'un bâtiment. Nombre d'entre elles pourront être plantées plus proches à 2 mètres environ, à condition de rester vigilant quant à leur développement.
- Les plantes herbacées et buissonnantes : elles pourront être plantées très proches du bâtiment, à environ 50 centimètres ou un mètre des façades ou à la limite du débord de toiture. Un couloir d'entretien sépare la végétation des bas de murs pour éviter le contact entre les deux.
 - > Voir outil 3 : Réaliser un couloir d'entretien.
 - > Voir outil 4 : Tableau de distance d'implantation des espèces végétales.



À savoir !

Il faut éviter le contact direct entre la végétation et le bâtiment. On veillera à laisser un couloir d'entretien dégagé entre la végétation et les façades. Le contact direct entre la végétation et le bâtiment est à éviter : la végétation est un pont pour l'humidité, les insectes et les termites. Le couloir d'entretien devrait être couvert de graviers sur un géotextile pour limiter l'expansion de la végétation. Il peut également être muni d'un film anti-termites pour prévenir tout désordre. Il a une largeur comprise entre 50 centimètres et un mètre environ.

Schéma 11 : Récapitulatif des distances d'implantation conseillées par type de végétation



La végétation buissonnante et herbacée est séparée du bâtiment par un couloir d'entretien. Les arbustes et palmiers de moins de 7m sont implantés à 3m minimum du débord de toiture et les arbres à 5m minimum.

Sur des terrains exigus (quelques mètres maximum autour de la maison), il vaut mieux éviter de planter des arbres. Ils n'auront sûrement pas la place de se développer jusqu'à l'âge adulte. De plus, il faut respecter une distance légale de 0.5m entre mes plantations et la limite de ma propriété. Si la plantation fait plus de 2m de haut, il faudra compter 2m de distance avec la parcelle voisine. Quand on manque de place, mieux vaut planter aux abords du bâtiment des arbustes, des palmiers et des plantes modestes.

En Guyane, il existe des plantes pour chaque situation !

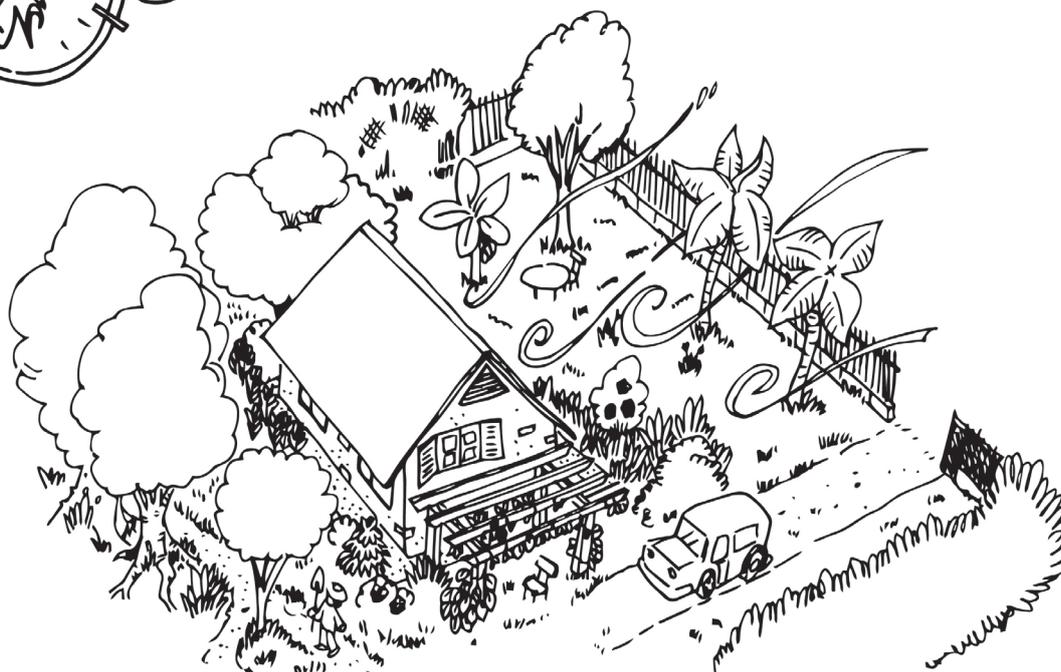


À retenir !

Il faut laisser l'espace aux espèces végétales de se développer.

Certaines plantes de taille modeste peuvent être implantées plus proches que les recommandations l'indiquent, cependant il faudra toujours être très vigilant quant à leur développement.

Au contraire, d'autres espèces sont à éloigner du bâtiment. Attention à bien prendre en compte la taille des arbres lorsqu'ils seront « adultes », hauteur et diamètre, puis à les planter à une distance adaptée. Les très grands arbres (le fromager par exemple) doivent être éloignés de plus de 5m des éléments du bâtiment. Même des arbres plus communs, comme le manguier, peuvent aller jusqu'à 20m de diamètre ! Dans ce cas, une distance de 5m avec le bâtiment est insuffisante, on préférera une distance de 8m par exemple.



L'aménagement paysager tient compte de la course du soleil et de la direction du vent : à l'est la végétation éparse laisse des couloirs de ventilation dégagés tandis qu'à l'ouest la végétation dense, en hauteur forme un écran efficace contre le soleil couchant. Au nord un amandier pays a été planté, son port étalé permet d'apporter de l'ombrage au logement. Au sud, la tonnelle végétalisée forme elle aussi une protection solaire horizontale. Les clôtures ne bloquent pas la ventilation, de même pour les cocotiers, leur feuillage étant en hauteur. L'arbre à l'est est implanté à 9m de la maison, son houppier en hauteur ne perturbe pas la ventilation du logement. À l'ouest les arbres sont à 5m, au plus proche du bâtiment pour lui faire de l'ombre. Un couloir d'entretien sépare la végétation du bâtiment.

2. Recommandations pour planter durablement

A) Prendre soin des sols

Les sols de Guyane sont assez pauvres, soumis à un ensoleillement intense et au lessivage par la pluie. Afin d'assurer leur fertilité, il est souvent nécessaire de les protéger mais aussi de les structurer, de les enrichir.



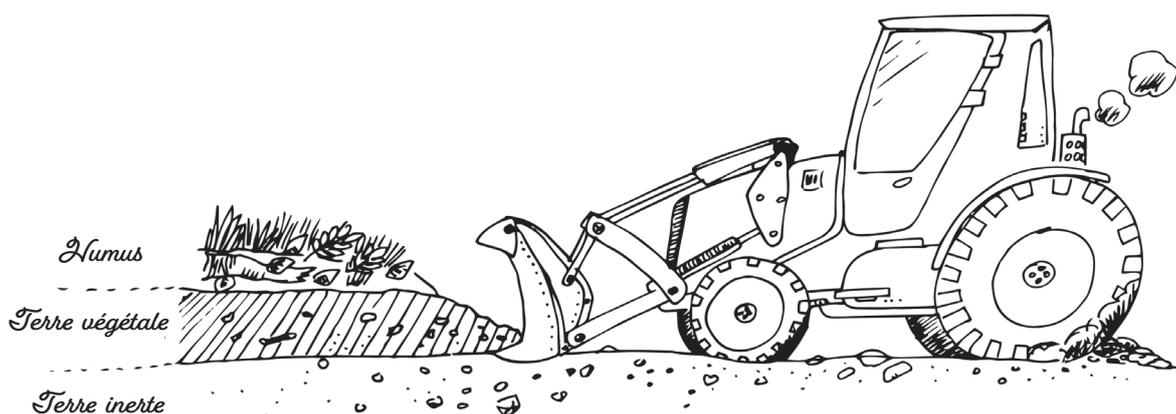
À savoir !

Il existe deux profils de sols en Guyane

Les sols légers composés de graviers et de sable en majorité, l'eau n'a généralement pas de difficulté à s'infiltrer en profondeur (drainage vertical), ils sont bien drainés. Les sols lourds, argileux ou limoneux, l'eau a du mal à s'y infiltrer et bien souvent une couche de limon imperméable empêche l'eau d'aller en profondeur. Ces sols ont tendance à retenir l'humidité et à provoquer des inondations temporaires lors des fortes pluies.

Lors des opérations de déblais et de remblais, la terre végétale et l'humus sont déblayés afin d'aplanir le terrain (voir schéma suivant). L'humus et dans une moindre mesure la terre végétale sont riches, meubles, propres au développement des végétaux. De couleur marron ou noir, composées de matières organiques en décomposition, ces terres sont fertiles. Elles doivent être conservées puis répandues de nouveau sur les parties du terrain non aménagées afin de pouvoir revégétaliser l'espace dans de bonnes conditions.

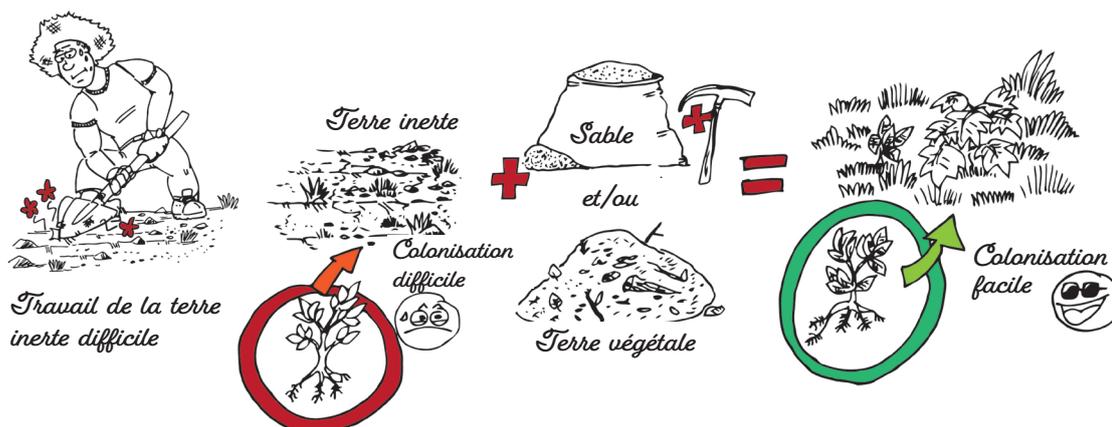
Schéma 13 : Déblayage de la terre végétale



La terre végétale est déblayée lors de l'opération de déblai-remblai, or cette terre est nécessaire au développement des plantes.

Lorsque les sols sont dénudés et en l'absence de terre végétale, souvent la terre latéritique forme «une couche dure» en surface car les limons et les argiles se compactent. Lorsque le sol forme cette cuirasse, les espèces dites pionnières ont beaucoup de mal à s'y implanter. Pour remédier à cette situation, il faut travailler la terre et y ajouter du sable, ce qui permettra à l'eau de s'infiltrer de nouveau et aux plantes de s'enraciner.

Schéma 14 : Travailler la latérite en surface



La terre inerte peut être dure en surface, pour planter de nouveau il faut travailler le sol et /ou ajouter du sable ou épandre sur le terrain de la terre végétale.

Une texture idéale ou dite équilibrée pour planter est composée de 20 à 25 % d'argile, 30 à 35 % de limon et de 40 à 50 % de sable (0,2 à 2mm) . Il est également possible de mélanger le sol à une terre plus riche ou du compost afin d'améliorer sa fertilité. Cette opération n'est normalement pas nécessaire en présence d'une couche de terre végétale importante.

Une fois le sol correctement préparé, il convient de le protéger par la mise en place d'une végétation couvre sol. Les sols peuvent être protégés à l'aide de plantes fourragères comme l'*Arachis pintoï*. Plusieurs autres espèces peuvent être utilisées : *Desmodium ovalifolium*, *Alysicarpus vaginalis*, *Brachiaria ruziziensis*, *Canavalia ensiformis* (ou pois cochon).

Ces plantes fourragères, pionnières ou rampantes sont très efficaces pour coloniser les sols pauvres ou dénudés. Peu exigeantes, ces plantes poussent rapidement et forment un tapis végétal qui va protéger le sol des mauvaises herbes, éviter l'érosion en saison des pluies et retenir l'humidité en saison sèche. En outre, ces plantes améliorent le sol et le structurent grâce au développement racinaire et à l'apport d'azote.

Schéma 15 : Un brise soleil pour protéger les plantes couvre sol du soleil dans un premier temps



À moins de planter en début de saison des pluies, pour faire pousser une plante couvre sol rapidement, mieux vaut implanter les boutures à l'abri d'un brise soleil dans un premier temps. Il faut aussi penser à arroser les plantes régulièrement. Une fois le système racinaire bien implanté, la plante commencera à s'étendre au reste du terrain.

L'*Arachis pintoï* est une plante que l'on trouve en recouvrement de nombreux aménagements d'espaces verts. Pour l'utiliser on prélève des boutures peu ou pas enracinées que l'on va ensuite placer sous le couvert d'un brise soleil dans notre jardin. > Voir Schéma 15

A l'échelle des parterres où l'on souhaite planter, plusieurs solutions existent pour améliorer la qualité des sols :

- 1/ Il est possible de les restructurer à l'aide de charbon
- 2/ De les amender avec du compost
- 3/ De les protéger par un paillage

Le charbon de bois à usage agricole permet de structurer les sols, il améliore la circulation de l'eau et de l'air, il réduit l'acidité de la terre et augmente la capacité à stocker les nutriments. Enfin, le charbon sert de niche aux micro-organismes responsables de la dégradation des matières organiques, il améliore ainsi la fertilité de la terre et relève son pH.



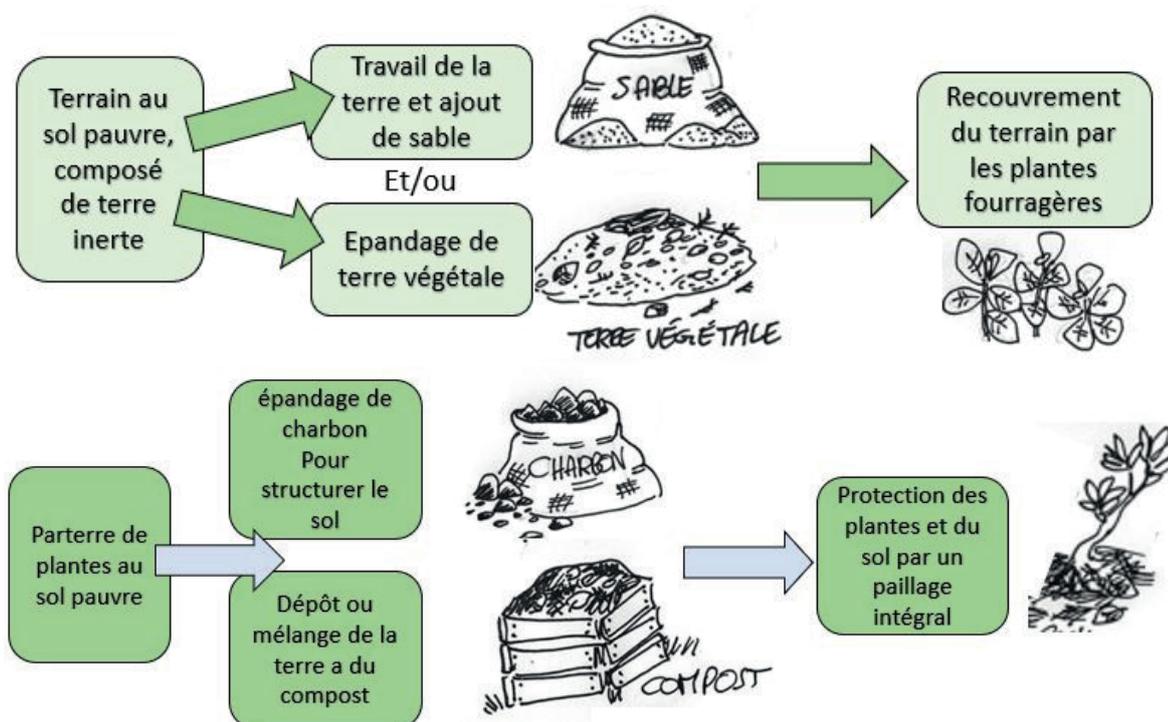
À savoir !

Comment répandre le charbon sur mes parterres de plantes ?

On peut répandre jusqu'à 2kg de charbon/m² de terre environ. Le charbon devra être broyé le plus finement possible. Pour cela, on peut le mettre dans une bâche sur laquelle on roulera en voiture plusieurs fois. Une fois répandu, le charbon descendra naturellement dans la terre avec l'écoulement de la pluie et à l'aide des organismes vivants dans le sol.

Une fois le sol structuré par le charbon, bien souvent, il faut l'enrichir. Pour cela, on peut le mélanger à du compost. Il est possible de s'en procurer au centre de compostage de Matoury. Plusieurs manières de l'utiliser : on peut le déposer directement au pied des plantes, sous le paillage (particulièrement le compost de 6 mois ou moins) ou il peut être mélangé à la terre (compost mature d'un an ou plus). Dans tous les cas, on ne déposera ou on ne mélangera pas plus de quelques centimètres (deux centimètres, trois maximum) de compost sur ou dans le parterre à amender.

Schéma 16 : Améliorer les sols de mon terrain





À savoir !

Comment réaliser son propre compost ?

Le composteur doit être en contact direct avec le sol, à l'abri partiel de la pluie et du soleil (à l'ombre d'un arbre par exemple). Son couvercle doit être ajouré pour laisser rentrer un peu d'eau de pluie. Les apports doivent être équilibrés entre ceux de la cuisine et du jardin. Il faut éviter les os, la viande et les agrumes, en revanche les pelures, restes de fruits, de légumes et les coquilles d'œuf peuvent être compostés. Venant du jardin : les branches, les feuilles, le produit de la tonte, presque tout peut être composté. Le compost doit être remué régulièrement (une fois par semaine dans l'idéal). Il faut également contrôler son humidité. Le compost doit se tenir en main et ne rendre que quelques gouttes quand on le presse dans la paume, s'il rend plus, il faut qu'il sèche, à l'inverse il faut l'arroser.

Schéma 17 : Faire mon propre compost



Enfin, dans les sols lourds (limoneux ou argileux), l'évacuation de l'eau pose souvent un problème : une couche de limon imperméable, généralement peu profonde, empêche l'eau de s'infiltrer dans le sol. L'eau cherche alors à s'évacuer à l'horizontal vers des exutoires comme des noues ou des canaux. Dans ces sols, les eaux stagnantes empêchent le bon développement des plantes, il est alors nécessaire d'améliorer le drainage du sol. Pour cela, il faut creuser le sol de manière à former des fossés drainants pour évacuer l'eau en bordure de terrain, vers des fossés, des noues végétalisés ou des réseaux publics.

> Voir Outil 3 : Réaliser un fossé drainant

Pour lutter contre les retenues d'eau, on peut aussi planter de grands arbres aux racines pivots profondes : l'enracinement vertical peut faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol. Les grands arbres qui servent au bois d'œuvre, comme le Saint Martin rouge par exemple (*Andira ormosia*), le Carapa (*Carapa procera*) ont généralement ce type d'enracinement. Leurs racines pivots peuvent venir perforer la couche de limon imperméable ce qui va faciliter l'infiltration de l'eau en profondeur si la couche de limon est peu épaisse.

B) Planter avec succès et préserver la végétation existante

Pour bien planter un arbre ou une plante, il vaut mieux attendre le début de la saison des pluies. Le soleil est plus faible à cette période, aussi la plante se concentrera moins sur sa photosynthèse que sur le développement de son système racinaire, ce qui lui permettra de bien se développer dans un premier temps.

Pour un arbuste, il existe deux techniques de plantation distinctes :

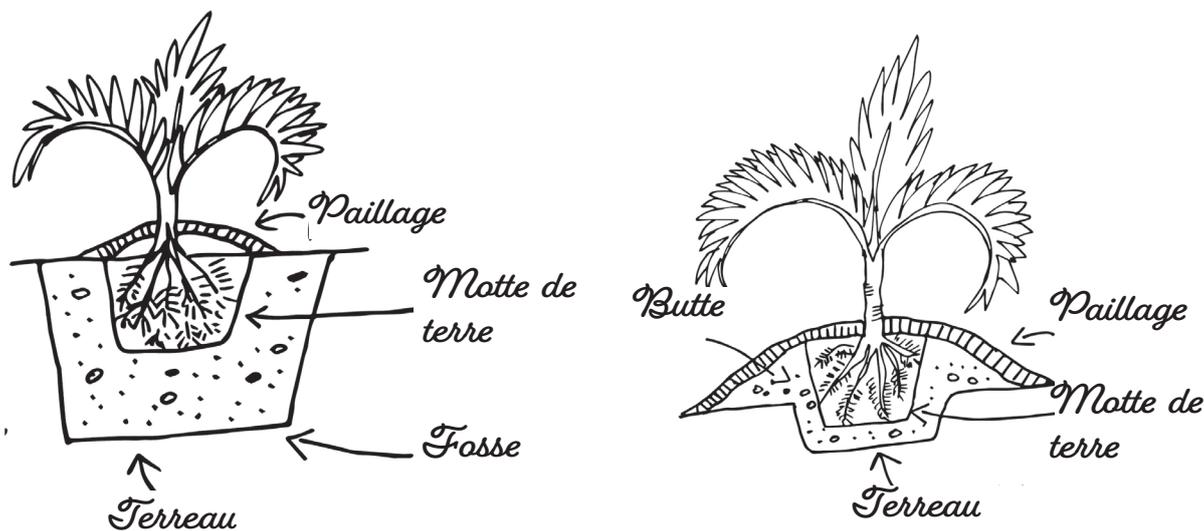
1. Planter dans une fosse

On plantera dans une fosse quand le terrain est bien drainé ou si l'espèce a des besoins importants en eau. La profondeur de sol minimal pour qu'un arbuste s'implante est d'1m. La fosse doit avoir une largeur minimale correspondant au double de la motte de terre de l'arbuste. Pour compléter la fosse, mieux vaut utiliser un terreau riche proche de celui utilisé en pépinière. L'arbuste devra être légèrement surélevé par rapport au sol pour que l'eau ne s'accumule pas dans la fosse. L'ensemble de la surface de la fosse devra être paillée, afin de la protéger des intempéries et des plantes envahissantes.

2. Planter sur une butte

Sur un terrain mal drainé qui reteint l'eau, on préférera planter sur une butte pour faciliter l'évacuation de l'eau et éviter l'asphyxie de la plante. Pour planter, on remue légèrement le sol, on enfonce la plante de quelques centimètres dans le sol puis on forme une butte de terre tout autour de la plante. L'eau s'évacuera facilement de la butte ce qui permettra à la plante de se développer plus facilement. Il ne faut pas oublier de pailler l'ensemble de la butte pour la protéger de la pluie et du soleil.

Schéma 18 : Planter dans une fosse ou sur une butte



Au lieu de planter un arbuste ou un plant seul, on peut planter plusieurs sujets rapprochés. On sélectionnera par la suite le sujet le plus vigoureux et on coupera ses concurrents. La coupe des plants proches favorisera la reprise du plant restant. Cette technique permet de prévenir la mortalité d'un plan.

Attention : si on conserve plusieurs plants rapprochés, le partage des ressources limite la taille maximale des espèces. Le diamètre des arbres et de leurs couronnes est alors réduit de moitié environ.



À savoir !

Le plan en pépinière

Pour avoir de l'ombre rapidement, le choix d'un plan développé en pépinière s'impose. Plus l'arbuste est grand, plus il aura de difficultés à se développer dans son nouvel environnement. Certains arbustes plantés peuvent survivre longtemps sur leurs réserves avant de mourir.

Le choix d'un plant jeune demandera plus d'attention dans un premier temps, mais une fois le système racinaire développé et ancré, la plante sera plus résistante.

Attention à bien protéger vos jeunes plants de l'exposition directe au soleil, pensez à bien les protéger.

Enfin, il est toujours plus intéressant d'essayer de conserver l'existant, les plantes endogènes déjà présentes, plutôt que de planter de nouvelles espèces.

Lors d'une opération de déblai et de remblai, il est parfois compliqué de conserver un arbre. La plupart du temps les systèmes racinaires sont blessés ou détruits, ce qui mène à la mort prématurée de l'individu. Pour conserver un arbre, il est nécessaire de préserver autour de ce dernier un périmètre de végétation qui ne sera pas touché par l'opération de déblais. Le but est alors de protéger les racines en surface du tassement du sol par les machines. Pour un arbre adulte, un périmètre de 10m semble être idéal. Pour les arbres plus petits, on considère que les racines s'étendent sur un rayon au moins égal à la hauteur de l'arbre : cette hauteur correspond à la largeur minimale de l'îlot à préserver.

C) *Entretien et protéger la végétation plantée*

Entretien son aménagement végétal consiste principalement à pailler les plantes et parterres aménagés et à effectuer une taille de formation pour les jeunes arbres.

Le paillage est une technique répandue qui permet de protéger le végétal des intempéries. Pailler les plantes, c'est déposer au pied des plantes et des branches, des copeaux, des herbes sèches ou de la matière végétale sur une épaisseur de quelques centimètres. Cette technique présente de nombreux avantages :

- En saison sèche, le paillage retient l'humidité du sol et le protège du fort ensoleillement
- En saison des pluies, il protège des pluies intenses

Suivant la matière choisie, le paillage participe en se décomposant à enrichir les sols, favoriser la vie souterraine et ralentir la poussée des mauvaises herbes.

Attention à ne pas étouffer les arbres et arbustes avec un paillage trop important (plus de 10cm d'épaisseur). Pour les arbres et arbustes, on déposera une butte de paillage autour de l'arbre en laissant le collet assez dégagé.



À savoir !

Le Bois Raméal Fragmenté (BRF) excellent paillage pour les plantes
Pour pailler les plantes et les arbres, on peut tout simplement utiliser le produit de la tonte, des copeaux de bois, tous types de restes de matières organiques végétales séchées comme la sciure de bois. Le paillage doit avoir une épaisseur de quelques centimètres maximum.

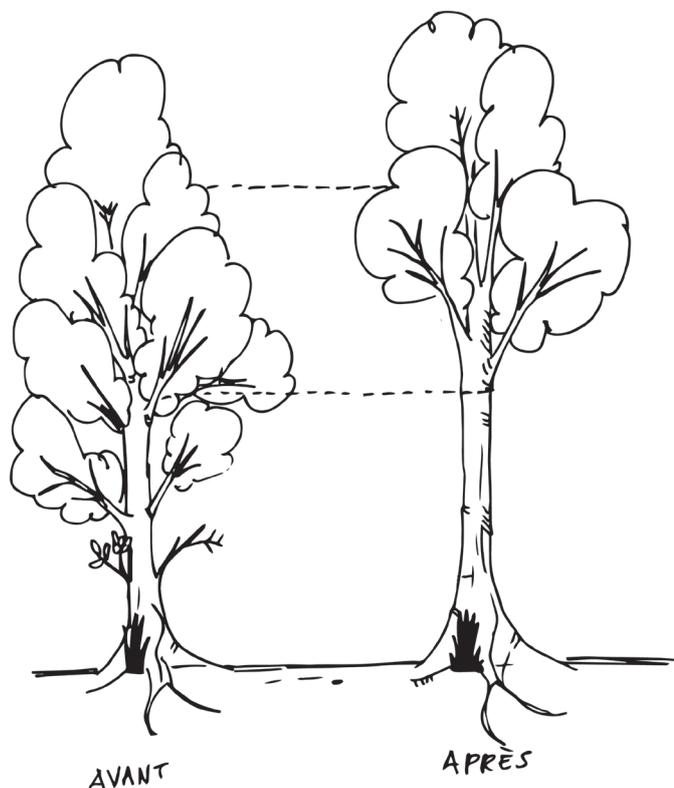
Pour la réalisation de BRF, on cherchera à récolter du bois issu de diverses espèces de feuillus. Bambous, résineux et palmiers sont à éviter. On va ensuite broyer les parties raméales, c'est à dire les jeunes branches de moins de 8cm de diamètre qui constituent les éléments les plus riches de l'arbre. Le BRF peut être déposé au pied des plantes ou en couverture des parterre, l'épaisseur idéale étant de quelques centimètres.

Une fois le paillage des végétaux réalisé, il faut penser aux tailles de formation des jeunes arbres, notamment ceux plantés proches d'un bâtiment. Cela consiste à simplement élaguer quelques branches pour améliorer la résistance de l'individu, la taille de formation doit cependant être réalisée par un élagueur compétent. Elle permet :

- Une croissance avec une forme maîtrisée de l'arbre
- De limiter le contact entre l'arbre et le bâtiment
- D'obtenir un houppier équilibré car l'absence de concurrence pour la lumière implique que l'arbre va développer des branches au détriment du tronc. Ces dernières pourraient déséquilibrer l'arbre ou l'affaiblir.
- D'obtenir une tige principale résistante

Attention, seuls les arbres situés proches du bâtiment sont à tailler car leur proximité avec le bâti peut engendrer des risques (ex: chutes). Pour les grands arbres encore jeunes, situés près d'un bâtiment, il est important d'effectuer une taille de formation au bout de trois ans. Au-delà, de grosses branches seront élaguées (plus de 10cm de diamètre), ce qui peut affaiblir l'arbre.

Schéma 19 : Taille de formation d'un arbre



La taille de formation permet d'améliorer la vigueur de l'arbre et de lui donner la croissance et la forme souhaitée, elle est à effectuer pour les arbres plantés proche du bâti, afin qu'il ne présentent pas de risques de chute.



À savoir !

La taille radicale des arbres, une pratique à proscrire.

En coupant un arbre drastiquement, on lui supprime une grande partie de ses réserves, on l'affaiblit. En coupant de grosses branches, on l'expose aux termites et aux maladies. Une taille radicale peut aussi déstabiliser l'arbre.

Plutôt que de tailler radicalement un arbre soi-même, il vaut mieux faire appel à un professionnel compétent qui sélectionnera les parties de l'arbre à élaguer avec soin.



3. Fiches espèces

A) Tenir compte des besoins de la plante

Bien tenir compte des besoins d'une plante ou d'un arbuste est essentiel. Plusieurs points sur lesquels se renseigner avant de planter : les besoins en eau, en lumière, en sol et en entretien de l'espèce. Pour un arbre, on prendra également soin de se renseigner sur le volume qu'il occupera une fois adulte.

Pour les besoins en eau, on considérera trois types de sols :

- drainé relativement sec ou l'eau s'évacue facilement
- frais humide en profondeur, sans flaques en surface
- humide qui retient l'eau même en surface

Pour les besoins en lumière, on considérera trois types d'espèces :

- de pleine lumière à planter en plein soleil
- de mi-ombre à planter dans une situation semi-ombragée
- d'ombre à planter à l'abri de la lumière directe du soleil

Pour les besoins en matière de sol, on considérera ici deux types d'espèces :

- peu exigeantes qui pousseront indépendamment de l'état de sols
- exigeantes qui ont besoin d'un sol riche et pour lesquelles on observera la couleur de la terre avant de planter. De manière générale, plus la terre est sombre, plus elle est riche. Une terre sombre, marron presque noire permet donc l'implantation des espèces même les plus exigeantes.

À noter que certaines espèces dites « importées » sont de plus en plus communes dans nos jardins. Beaucoup se sont naturalisées avec le temps comme le manguier, le cocotier et bien d'autres. La flore native de Guyane est de moins en moins présente dans nos jardins, au profit d'espèces ornementales qu'on pourrait qualifier de génériques. Nous vous invitons donc à préférer des espèces traditionnelles des jardins créoles afin d'accroître la diversité et l'utilité de vos jardins.

Nous espérons que ce guide vous donnera plutôt envie d'opter pour des espèces endémiques guyanaises et ainsi faire perdurer les pratiques locales.

Dans les fiches espèces que nous vous proposons, vous trouverez aussi bien des espèces locales que d'espèces importées. Beaucoup d'espèces importées sont tellement présentes dans nos aménagements paysagers qu'il était impossible de rédiger un guide sans qu'elles y apparaissent.

Légende des fiches espèces :

Besoins en eau : sol drainé (), sol frais ( ), sol humide (  )

Besoin en lumière : plein soleil (), semi-ombre (), ombre ()

Richesse du sol : pauvre, espèce peu exigeante (); riche, espèce exigeante ()

Origine de l'espèce : endogène () ou indigène ()

13) Arbres et palmiers



Source : Martinique AZ



Nom : **Amandier Pays** ou **Terminalia Catappa**

Dimensions: 10 à 25m de hauteur

Lumière : Plein soleil

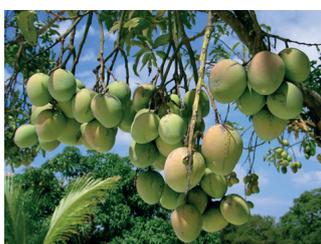
Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce au port étalé à étage, idéale pour la protection solaire au nord et au sud. Apprécié pour faire de l'ombre aux terrasses grâce à son feuillage dense.

Distance bâtiment : 5m min.

Origine : Espèce naturalisée



Source : jardinage monde



Nom : **Manguier** ou **Mangifera Indica**

Dimensions : 10 à 20m de hauteur et jusqu'à 20m de diamètre

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre de préférence lourd, argileux

Eau : Sol frais

Remarques : Espèce qui pousse spontanément en milieu naturel. Peut-être très imposant une fois adulte. Idéal pour faire de l'ombre et produire une grande quantité de fruits.

Distance bâtiment : 8m min., 5m si suivi par un élagueur avec une taille de formation.

Origine : Espèce naturalisée



Source : La chaussette rouge



Nom : **Palmier bêche** ou **Mauritia flexuosa**

Dimension : 15 à 30m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol frais ou humide

Remarques : Très haut, pousse spontanément en milieu humide, faible volumétrie pour apporter de l'ombrage. Idéal pour les terrains gorgés d'eau ou à planter en bordure de terrain au niveau des noues.

Distance bâtiment : 5m min.

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : jardinage monde



Nom : **Cocotier** ou **cocos nucifera**

Dimension : 10 à 20m, jusqu'à 30m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre, de préférence léger ou sableux

Eau : Indifférent

Remarques : Port élancé qui ne bloque pas la ventilation, apporte peu d'ombre car faible volumétrie.

Distance bâtiment : 5m min.

Origine : Espèce naturalisée



Source : jardinage monde



Nom : **Rimier, arbre à pain** ou **Artocarpus altilis**

Dimension : 9 à 15m de hauteur

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol frais

Remarques : Supporte très bien la taille, sa forte densité foliaire fait de lui un bon masque solaire. Arbre fruitier.

Distance bâtiment : 5m min

Origine : Espèce naturalisée



Source : Mokontanto



Nom : **Palmier Comou** ou **Oenocarpus bacaba**

Dimension : 15 à 25m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Pousse spontanément en milieu naturel. Sert à faire des jus très appréciés. Comme tous les palmiers, manque de volumétrie mais reste un écran solaire intéressant de par sa bonne densité foliaire.

Distance bâtiment : 5m min.

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : France tv info



Nom : **Courbaril** ou **Hymenaea courbaril**

Dimension : 40m de hauteur maximum

Lumière : Semi-ombragé au départ puis plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol drainé

Remarques : Grand arbre fruitier, à planter pour mettre en valeur un grand jardin ou un parc.

Distance bâtiment : 5m min. de tout élément du bâtiment, 8m pour lui permettre de se développer pleinement.

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : tahiti heritage



Nom : **Arbre à boulet de canon** ou **Couroupita guianensis**

Dimension : 20 à 30m de haut dans son milieu naturel

Lumière : Plein soleil, semi ombragé au départ

Sol : Pauvre

Eau : Sol frais

Remarques : Arbre qui produit des fruits ressemblant à des boulets de canon et de très belles fleurs, utilisées en pharmacopée traditionnelle.

Distance bâtiment : 5m ou plus.

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : brésilaumonde



Nom : **Palmier Pinot** ou **Euterpe oleracea**

Dimension : 20 m de hauteur maximum

Lumière : Plein soleil

Eau : Sol frais ou humide

Sol : Pauvre

Remarques : Palmier touffu souvent planté en bordure de bâtiment, ses stipes s'orientent naturellement vers l'extérieur limitant le risque de chutes sur le bâtiment. Produit un jus très apprécié.

Distance bâtiment : 3m ou plus

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : tourisme-antilles



Nom : Poirier pays, calice du pape ou **Tabebuia pallida**

Dimension : 10 à 25 m de hauteur

Lumière : Plein soleil

Eau : Sol drainé

Sol : Sol riche

Remarques : Arbre de taille modeste au feuillage dense qui produit de jolies fleurs, très utilisé dans les aménagements d'espaces verts

Distance bâtiment : 5m ou plus

Origine : Espèce exogène

C) Les arbustes et les petits palmiers (7 mètres de haut maximum)



Source : Gerbeaud



Nom : **Frangipanier** ou **Plumeria Rubra**

Dimension : 2 à 6m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Feuillage plus ou moins dense, aux branches fragiles. Utilisé pour ses qualités d'ornement et sa floraison. Croissance lente, peut être implanté proche du bâtiment ou sur des terrains exigus.

Distance bâtiment : 2m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : au jardin.info



Nom : **Calebassier** ou **Crescentia cujete**

Dimension : 6m de hauteur ou jusqu'à 9m

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol drainé

Remarques : Espèce à faible densité foliaire, supporte bien la taille. Son fruit, la calebasse peut être vidée pour un usage artisanal. Peut être implanté proche du bâtiment.

Distance bâtiment : 2m ou plus, croissance lente, facilement maîtrisable.

Origine : Espèce exogène



Source : jardin et saveurs



Nom : **Dartrier** ou **Senna alata**

Dimension : 3 à 4m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol frais ou humide

Remarques : Planté en massifs épais, pousse rapidement et facilement, implantation proche des bâtiments. Plante à usage thérapeutique.

Attention, l'espèce peut être envahissante dans les milieux naturels.

Distance bâtiment : 3m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : casajeido



Nom : **Noni** ou **Morinda Citrifolia**

Dimension : 4m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : sol drainé ou frais

Remarques : arbre à forte densité foliaire, très efficace pour apporter de l'ombrage, qui produit des fruits tout au long de l'année, espèce aux vertus thérapeutiques. Peut être implanté proche du bâtiment, sur de petites parcelles sans problèmes.

Distance bâtiment : 3m ou plus, arbuste qui peut être taillé facilement.

Origine : Espèce exogène.



Source : trésor de nature



Nom : **Palmier royal nain** ou **Adonidia merrillii**

Dimension : 3 à 6m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol drainé

Remarques : Espèce ornementale au port élancé, disponible en pépinière.

Distance bâtiment : 2m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : gerbeaud



Nom : **Palmier cuillère** ou **Licuala Grandis**

Dimension : 3 à 4 m de haut maximum

Lumière : Mi-ombre

Eau : Sol frais

Sol : Riche

Remarques : Palmier ornemental de faible taille, à planter à la limite d'un débord de toiture pour faire de l'ombre aux façades.

Distance bâtiment : 2m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : gerbeaud



Nom : **Orgueil de Chine** ou **Caesalpinia Pulcherrima**

Dimension : 2 à 3m de hauteur

Lumière : Plein soleil

Sol : de préférence léger et sableux

Eau : Sol drainé, supporte bien la sécheresse

Remarques : Feuillage peu dense, planté en massifs épais.

Distance avec le bâtiment : 3m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : jardiner-malin



Nom : **Bananiier** ou **Musa**

Dimension : 7 m de hauteur maximum

Lumière : Plein soleil

Sol : Riche de préférence

Eau : Drainé de préférence

Remarques : Idéal pour faire de l'ombre, à planter proche du bâtiment à 2m environ. Feuillage dense, fruits délicieux, plante esthétique.

Distance avec le bâtiment : 2m ou plus

Origine : Espèce naturalisée



Source : tous-les-fruits



Nom : **Raisinier de bord de mer** ou **Coccoloba uvifera**

Dimension : 6m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre de préférence léger et sableux

Eau : Drainé de préférence

Remarques : Feuillage dense, à implanter proche du bâtiment.

Distance avec le bâtiment : 2m ou plus

Origine : Espèce exogène

D) La végétation herbacée et buissonnante (3 mètres de haut maximum)



Source : jardiner-malin



Nom : **Vétiver** ou **Chrysopogon nemoralis**

Dimension : 2 à 3m de haut

Lumière : Soleil à mi-ombre

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce résistante, au feuillage pouvant former des buissons assez denses. Idéal pour faire de l'ombre aux bas de mur. Favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et permet de lutter contre l'érosion.

Distance avec le bâtiment : 0,5m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : tahiti-heritage



Nom : **Petit Balisier** ou **Heliconia Psittacorum**

Dimension : 1,5m de hauteur

Lumière : Plein soleil à semi-ombre

Sol : Pauvre

Eau : Sol frais à humide

Remarques : Espèce peu exigeante qui pousse spontanément en milieu naturel. Croissance rapide, parfaite pour projeter de l'ombre sur les façades.

Distance avec le bâtiment : 0,5m ou plus

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : graines du monde



Nom : **Grand balisier** ou **Heliconia Bihai**

Dimension : jusqu'à 4m de haut

Lumière : Soleil à mi-ombre

Sol : Pauvre, lourd de préférence

Eau : Sol frais de préférence

Remarques : espèce peu exigeante qui pousse spontanément en milieu naturel. Croissance rapide, parfaite pour projeter de l'ombre sur les façades.

Distance avec le bâtiment : 0,5 m ou plus

Origine : Espèce indigène de la Guyane



Source : graines du monde



Nom : **Croton** ou **Codiaeum variegatum**

Dimension : 2 à 3m de haut

Lumière : Ensoleillé à mi-ombre

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce résistante au feuillage dense, pouvant former des haies. Peut pousser sous un débord de toiture, idéal pour faire de l'ombre aux bas de murs et aux façades, facile à tailler.

Distance avec le bâtiment : 0,5m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : jardiner-malin



Nom : **Aralia** ou **Polyscias scutellaria**

Dimension : 2 à 3m de haut

Lumière : Plein soleil à mi-ombre

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce exotique résistante, pouvant former d'épaisses haies au feuillage dense, idéale pour faire de l'ombre aux façades, facile à tailler.

Distance avec le bâtiment : 0,5m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : jardiner-malin



Nom : **Buisson ardent** ou **Ixora coccinea**

Dimension : 2 à 3m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Sol bien drainé

Remarques : Espèce résistante, au feuillage dense, pouvant former d'épaisses haies pour apporter de l'ombre aux façades.

Distance avec le bâtiment : 1m ou plus

Origine : Espèce exogène



Source : jardiner-malin



Nom : **Atoumo** ou **Alpinia zerumbet**

Dimension : 1,5m de haut

Lumière : mi-ombre à plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Plante médicinale, à usage thérapeutique, peut former des haies de faible hauteur mais assez dense pour l'ombrage.

Distance avec le bâtiment : 0.5m ou plus

Origine : Espèce exogène

(E) Les plantes grimpantes



Source : graines du monde



Nom : **Maracudja** ou **Passiflora edulis flavicarpa**

Dimension : Dépend de la tonnelle

Lumière : Plein soleil

Sol : Riche

Eau : Drainé mais arrosage régulier

Remarques : Produit des fruits, idéal pour créer des pergolas ou tonnelles végétalisées, assez difficile à faire pousser.

Origine : Espèce exogène



Source : le monde-jardin



Nom : **Bougainvillée** ou **Bougainvillea Spectabilis**

Dimension : jusqu'à 6 m de haut

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce exotique épineuse qui peut former des haies ou pousser sur des tonnelles et pergolas. Plante assez dense, idéale pour faire de l'ombre.

Origine : Espèce exogène



Source : jardiner malin



Nom : **Liane à lait** ou **Allamanda, Allamanda cathartica**

Dimension : Dépend de la tonnelle

Lumière : Plein soleil

Sol : Pauvre

Eau : Indifférent

Remarques : Espèce qui peut pousser sur des tonnelles facilement. Plante résistante, aux vertus médicinales. Attention, peut être toxique.

Origine : Espèce exogène

4. Boîte à outils

Outil 1 : Liste d'arbres au feuillage dense

Nom Latin

- Anacardium occidentale*
- Andira inermis*
- Bertholletia excelsa*
- Caryocar glabrum*
- Coccoloba uvifera*
- Hymenaea courbaril*
- Inga ingoïdes*
- Hura crepitans*
- Couropita guianensis*
- Tamarindus indica*
- Cordia sebestena*
- Gliricidia sepium*
- Guarea guidonia*
- Leucaena leucocephala*
- Tabebuia serratifolia*
- Tabebuia impetiginosa*
- Tabebuia heterophylla*
- Terminalia Catappa*
- *Mangifera Indica*

nom commun (remarques)

- Cajou
- St martin Rouge
- Noix du Brésil
- Chawani (Spontané)
- Raisinier de bord de mer (Antilles)
- Courbaril (Spontané) (35 à 40m)
- Pois sucré ou pois doux (Spontané)
- Bois diable ou bombardier (Spontané)
- Boulet de canon (Spontané)
- Tamarinier
- Sébestier (Antilles)
- Gliciridia (Antilles)
- Bois balle (spontané) (feuillage dense)
- Faux Mimosa
- Ebène verte à fleurs jaunes (Spontané)
- Ebène rose (spontané en Guyane)
- Poirier Pays (Antilles)
- Amandier Pays (spontané)
- Manguier (spontané)

Source : Végétal et aménagement en Guyane, P.Leber, CAUE, (1985)

Outil 2 : Les barrières anti-racines pour en finir avec le mythe des racines en Guyane

Le mythe urbain des racines et des fondations : les racines des arbres ont bien mauvaise réputation en Guyane...

Souvent, dans les jardins guyanais, on voit les racines des arbres courir le long des fondations jusqu'à des points assez éloignés du jardin. On pourrait penser que ces racines passent par les fondations sous la maison et qu'elles pourraient déstabiliser le tout.

En réalité, les racines présentes en surface vont loin mais ne descendent que rarement en profondeur. Pour ce qui est de soulever ou de déformer les fondations d'un bâtiment, il faut savoir que les racines n'ont pas cette force, elles peuvent déformer un trottoir tout au plus.

Les solutions pour éviter toute dégradation sont nombreuses.

En respectant la règle des 5m entre un arbre et une maison, on éloigne suffisamment les racines pivots, qui sont les plus volumineuses, des fondations du bâtiment. Quant aux racines traçantes, bien souvent elles feront le tour du bâtiment, sans passer en dessous, surtout si les fondations sont suffisamment enterrées dans le sol (de 30 à 50 centimètres environ).

Pour éviter tous problèmes, on peut construire sur pilotis ou sur vide sanitaire. Les barrières anti-racines sont un aussi un bon dispositif de prévention.

Schéma 20 : Racines pivots d'un arbre et fondations du bâtiment



Les racines pivots de l'arbre, très volumineuses, s'enfoncent sous les fondations parce que l'arbre a été planté au pied du bâtiment. Si l'arbre meurt, les racines pourraient créer un vide et déstabiliser le bâtiment. Pour éviter ce problème, on veillera simplement à éloigner suffisamment l'arbre du bâtiment (3m minimum, 5 dans l'idéal).



À savoir !

Les racines et les sols en Guyane

Les arbres ont deux types de racines différentes :

- les racines pivots descendent en profondeur pour maintenir l'arbre ancré dans le sol, ces racines ne s'étendent pas sur le terrain.
- les racines traçantes qui restent à la surface dans les 30 premiers cm du sol, elles peuvent aller assez loin à la recherche de nutriments.

Le développement des racines dépend de l'espèce : certaines espèces ont un système racinaire plutôt traçant, d'autres vertical et d'autres encore mixte.

Attention : les racines évoluent à l'aveugle, à la recherche d'eau et de nutriments. Elles ne vont pas perforer les réseaux mais elles peuvent profiter d'une fuite pour s'y insinuer. Le développement des racines bouche alors les canalisations.

Les barrières anti-racines permettent de protéger les réseaux, faciles à mettre en œuvre, elles sont une excellente solution préventive. Les barrières anti-racines peuvent être achetées dans le commerce mais il peut aussi s'agir d'une simple tôle que l'on enfonce dans le sol.

On peut implanter des barrières anti-racines (ou des tôles) soit autour de l'ouvrage à protéger, soit autour de l'arbre dont on souhaite se protéger. Elles sont à enterrer à 1m dans le sol environ et doivent dépasser du sol de quelques centimètres. Autour d'un arbre, elles doivent être disposées au moins à 2m pour lui laisser la place de se développer et de s'ancrer dans le sol.

Schéma 21 : Trois manières de disposer une barrière anti-racine

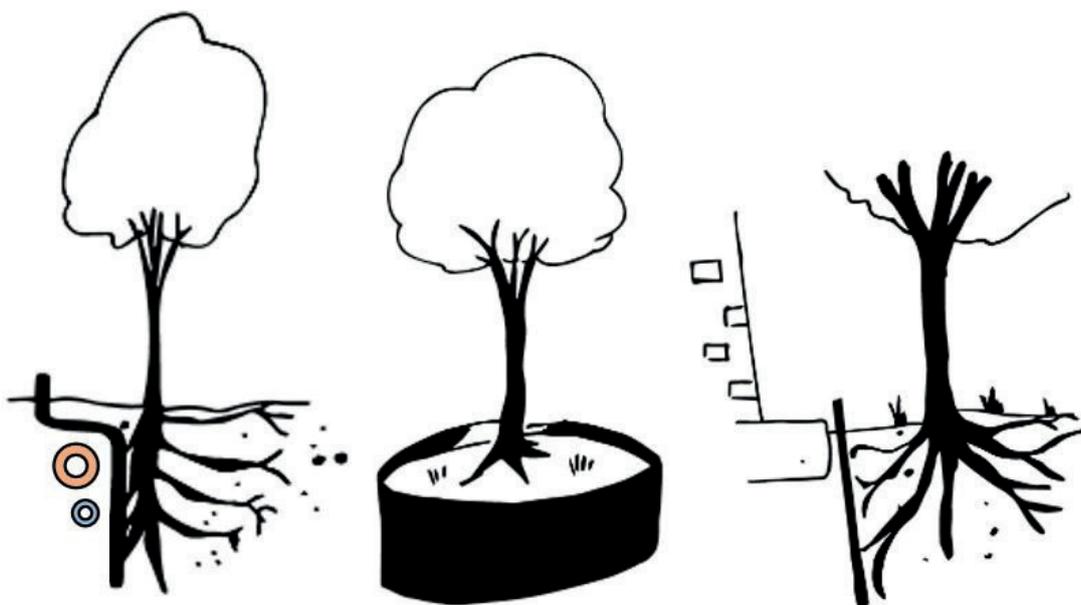
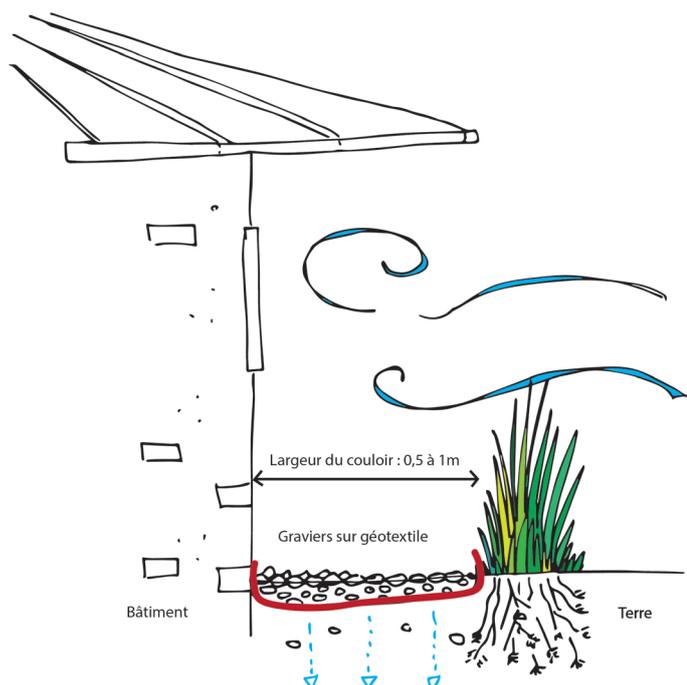
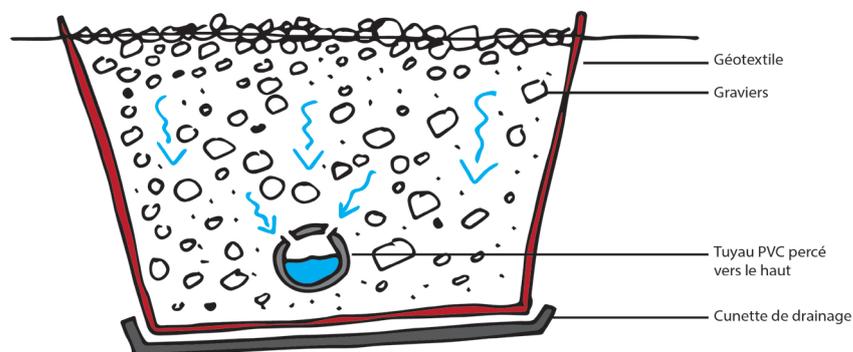


Schéma 22 : Réaliser un couloir d'entretien



Le couloir d'entretien a pour but d'éviter le contact direct entre les parois et la végétation, pour les termites et l'humidité. Le géotextile évite que les plantes ne poussent dans le couloir et que les graviers ne s'enfoncent dans la terre. Les graviers facilitent quant à eux l'infiltration de l'eau dans le sol. On peut ajouter en pied de mur une bande anti-termites.

Schéma 23 : Réaliser un fossé drainant



Le fossé drainant d'une largeur de 30 à 50cm et d'une profondeur à peu près égale doit être rempli de graviers, ils permettront l'infiltration de l'eau dans le fossé. Le fossé est tapissé d'un géotextile pour empêcher les plantes de pousser à l'intérieur, le géotextile retient aussi les graviers. Deux solutions pour le fond : il peut être composé d'une cunette de drainage ou d'un tuyau de PVC percé uniformément vers le haut. Ces deux solutions facilitent la circulation de l'eau vers un exutoire.

Outil 4 : tableau récapitulatif des distances d'implantation

Distance avec le débord de toiture ou le pied de murs	A 0,5 ou 1m des façades	3m ou plus de tout élément du bâtiment	5m ou plus de tout élément du bâtiment	8m ou plus de tout élément du bâtiment
Type de végétation à implanter	Espèces herbacées, arbustes buissonnants ou haies végétales (moins de 3 mètres de hauteur)	Petits palmiers ou arbustes (moins de 7 mètres de hauteur)	Arbre ou grands palmiers de plus de 7 mètres de hauteur	Arbres grands ou imposants, ou espèces aux racines traçantes et superficielles envahissantes
Espèces proposées	<p>Espèces herbacées (à 0,5m des façades) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vétiver (<i>Chrysopogon nemoralis</i>) - Petit Balisier (<i>Héliconia Psittacorum</i>) - Grand balisier (<i>Héliconia Bihai</i>) <p>Espèces arbustives buissonnantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cordylone (<i>Cordylone terminalis</i>). - Croton (<i>Codiaeum variegatum</i>) - Buisson ardent (<i>Ixora coccinea</i>) - Aralia (<i>Polyscias scutellaria</i>) 	<p>Petits palmiers (moins de 7 mètres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Palmier royal nain (<i>Adonia merrillii</i>) - Palmier cuillère ou (<i>Licuala grandis</i>) <p>Arbustes (moins de 7 mètres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dartrier (<i>Cassia sena</i>) - Orgueil de Chine ou (<i>Caesalpinia pulcherrima</i>) - Noni (<i>Morinda citrifoli</i>) - Frangipanier (<i>Plumeria alba</i>) - Calebassier (<i>Crescentia cujete</i>) 	<p>Palmiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cocotier (<i>Cocos nucifera</i>) - Palmier bâche ou (<i>Mauritia flexuosa</i>) - Palmier Comou (<i>Oenocarpus bacaba</i>) <p>Arbres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rimier, arbre à pain (<i>Artocarpus altilis</i>) - Amandier Pays (<i>Terminalia catappa</i>) 	<p>Arbres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manguier (<i>Mangifera Indica</i>)

Recommandations de distanciation avec le bâtiment :

Plantes herbacées, distance minimale (depuis les pieds de murs) = **0,5m ou +**

Plantes buissonnantes et haies distance minimale (depuis les pieds de murs) = **1m ou +**

Petits palmiers et arbustes (depuis les débords ou auvents) = **2/3m ou +**

Arbres et grands palmiers (depuis les débords ou auvents) = **5m ou +**

Arbres imposants (depuis les débords ou auvents) = **8 m ou +**

Mieux comprendre l'architecture bioclimatique :

- La kaz ekolojik «construire et vivre avec le climat en Guyane», AQUAA, (2016).
Pour tout savoir sur la construction et sur la conception bioclimatique.

- Ecodom + «guide de prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien», ADEME, (2010).
Un ouvrage très précis et technique sur la conception bioclimatique.

- QEA «Guide d'accompagnement d'une démarche de Qualité Environnementale Amazonienne dans le bâtiment en Guyane», ADEME, (2012).
Un ouvrage technique sur la réduction de notre impact environnemental lors de la construction.

- Guide pratique pour la maison, «vivre dans une maison saine, confortable et économe en énergie !», ADEME, (2008).
Un petit ouvrage composé de nombreux conseils très utiles pour bien construire.

Mieux connaître les palmiers et plantes de Guyane :

- Guide des Palmiers de Guyane, ONF, (2014).
Un guide complet sur les palmiers indigènes et exogènes qu'on trouve en Guyane.

- Le grand livre des arbres et arbustes tropicaux, CIRAD, (2012).
Un grand livre pour mieux connaître les espèces exogènes et naturalisées.

Comprendre les enjeux autour des aménagements paysagers :

- Guide de valorisation des plantes locales dans les aménagements aux Antilles, DEAL, (2017).
Pour une meilleure prise en compte de la flore locale dans les aménagements paysagers.

- Végétal et aménagement en Guyane, (CAUE), (1985).
Un ouvrage un peu vieux mais très utile qui recense les espèces disponibles en Guyane et leurs attraits.

Avoir une approche différente du jardinage et de l'aménagement des espaces verts en Guyane :

- Une approche agroécologique de la production végétale en Guyane, carrefour de l'innovation agricole, Lycée agricole de Matiti, (2017).
Comment amender et protéger vos parterres de plantes ou votre potager.

- Les caractéristiques des sols guyanais, RITA Guyane, IKARE.
Mieux comprendre le fonctionnement des sols en Guyane et leur amendement.

- Cultivons autrement : exemples locaux de techniques agro-écologiques , bio-savanes, (2016).
Un ouvrage complet qui aborde de nombreux sujets : les techniques de paillage, les plantes couvre-sol, la réalisation de compost etc.

Remerciements

Ce guide a été réalisé à l'issue de la rencontre de nombreux professionnels.

Les premiers à remercier sont ces professionnels qui ont pris le temps de s'entretenir avec nous et de présenter leur travail à l'association AQUAA : Mr Rodolphe Bard (Agence détails, urbanisme et paysages) et Mme Julie Engels (Atelier jade).

Nous souhaitons également remercier les autres professionnels interrogés : Adrien Berthaud et son collègue Rémy Bosch (ingénieurs géotechniciens pour le groupe Ginger LBTP G), Manuella Noreskal (ingénieure agronome), Anthony Percevaux (élagueur professionnel), Fanny Miss (pépinière l'Agro Forestière), Mathiew Guard (Géologue de profession), la Pépinière des clos fleuri pour l'écoute de sa gérante.

Nous tenions aussi à remercier les membres du Conseil d'Administration de l'association AQUAA pour leur implication et leur investissement. Un très grand merci à Jeremy Fernandez (BOA architecture) pour avoir lu et relu le guide dans toutes ses versions. Un grand merci aussi à Fabien Bermès (Atelier Fabien Bermès) pour ses conseils précieux. Enfin, à Laurent Claudot, notre Président pour avoir suivi et encouragé ce travail de recherche.

Merci à l'équipe de l'association pour son investissement et pour les différentes relectures : Ilana Schwaederlé, Directrice de l'association, Cécilia Javelot, Formatrice de l'association et Florence Denarié, Chargée de mission conseils et animation.

Merci à Thibaut Therme, pour la réalisation de cette étude et de ce guide, pour son investissement et pour son travail de mise en page et d'illustration.



AQUAA

Guide

de la végétalisation
des abords du bâtiment
en Guyane

Végétaliser les abords d'un bâtiment est une solution facile et abordable pour améliorer votre confort. Pour créer des espaces verts durables et optimiser l'ombrage, il est toutefois essentiel de suivre quelques-unes de nos recommandations. Vous trouverez donc à l'intérieur de ce guide, des conseils relatifs aux distances d'implantation, au choix des espèces ou encore à la conception bioclimatique.

Les plantes ont bien d'autres avantages : amélioration du cadre de vie et de la santé, sentiment de bien-être global, préservation de la biodiversité, valorisation de savoir-faire traditionnels...

AQUAA vous invite donc à planter chez vous pour réconcilier l'urbain et la nature !

N'oubliez pas qu'àux portes de l'Amazonie, il existe une plante pour chaque situation...